

Contrôle et transfert¹

Bien que le contrôle soit une question essentielle pour notre pratique ce n'est pas une question centrale de la théorie analytique, comme tout ce qui est du registre de la didactique et de la responsabilité. Ces mots, didactique et responsabilité, ce sont des mots que Lacan utilise à propos du contrôle.

« Le contrôle s'impose² » nous dit Lacan, avec un accent de rappel à l'ordre.

Lacan écrit dans « l'acte de fondation » que la « confrontation entretenue entre des personnes ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation » est fondée « sur ce qu'il n'y a pas à voiler : à savoir le besoin qui résulte des exigences professionnelles chaque fois qu'elles entraînent l'analysé en formation à prendre une responsabilité si peu que ce soit analytique. C'est à l'intérieur de ce problème et comme un cas particulier que doit être situé celui de l'entrée en contrôle³. »

Il y a, dans cette manière de formuler les choses, un accent de prévention contre un déni éventuel des « exigences professionnelles ».

« Le contrôle s'impose », nous dit Lacan. C'est de l'ordre des « exigences professionnelles ». Cela pose une finalité au contrôle qui est dans le registre de la responsabilité professionnelle envers les analysants.

Le contrôle est une nécessité pour l'analyste, une nécessité éthique dans son rapport à la chose analytique, rappelait Andrée Lehmann lors de son intervention ici⁴.

Il est tentant de confronter l'injonction « le contrôle s'impose » à l'assertion « l'analyste s'autorise de lui-même⁵ » qui semble la contredire.

Contradiction de pure apparence. Le témoignage d'Élisabeth Geblesco⁶ le montre bien : comme le montre Simatos, c'est grâce à ses contrôles chez Lacan qu'Élisabeth Geblesco a pu s'autoriser d'elle-même⁷.

¹ Intervention dans le cadre des soirées cliniques de l'EpSF sur le contrôle, le 31 mai 2012.

² J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, Seuil, Paris, 2001, page 235.

³ *Ibid.*, page 230.

⁴ André Lehmann, intervention du 9 février 2012 dans le cadre des soirées cliniques de l'EpSF, publiée dans ce numéro. NDLR.

⁵ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », parue dans *Scilicet*, n° 1, 1^{er} trimestre 1968, Paris, Seuil, Champ Freudien.

⁶ É. Geblesco, *Un amour de transfert. Journal de mon contrôle avec Lacan 1974-1981*, Paris, Epel, 2008.

⁷ C. Simatos, « Question de temps », *Topique*, n° 112, 2010.

« Le contrôle s'impose », et de fait la plupart des analystes ont été en contrôle au début de leur pratique, et beaucoup ressentent le besoin de refaire des contrôles à un moment ultérieur de leur pratique.

Cependant cette très large extension de la pratique du contrôle ne s'accompagne pas d'une doctrine unifiée et stabilisée : bien au contraire la littérature est foisonnante, et les pratiques sont très diverses.

On peut par exemple, contrôler un cas unique de manière régulière et systématique. C'est une façon de s'interroger « pas à pas » qui peut permettre de prendre position en ce qui concerne le transfert dans cette analyse particulière. Bien sûr, il en résultera aussi des effets pour d'autres analyses.

Une autre pratique, celle dont témoigne Élisabeth Geblesco dans son récit *Un amour de transfert* de ses contrôles chez Lacan, consiste à contrôler différents cas, avec les élaborations théoriques qui en découlent.

L'essentiel est que le contrôle permette à l'analyste contrôlé de repérer les tours en rond du fantasme de son analysant et lui permette d'intervenir pour que celui-ci s'en décale peu à peu.

Je vais pour la suite me concentrer sur une question qui me paraît centrale dans la pratique du contrôle, celle du transfert.

Le transfert de l'analysant à son analyste d'abord, celui de l'analyste en contrôle ensuite.

*
* *

Dans la rencontre avec un contrôleur, le fait pour un analyste d'évoquer sa pratique de cure avec un analysant, s'articule autour de la question du transfert de l'analysant. C'est une préoccupation première dans le travail de contrôle.

Pour mémoire, rappelons les termes employés par Freud à propos du transfert dès 1915 : « les seuls obstacles vraiment sérieux se rencontrent dans le maniement du transfert⁸ », « Le psychanalyste sait bien qu'il manipule les matières les plus explosives et qu'il doit opérer avec les mêmes précautions et la même conscience que le chimiste⁹ ».

Si le contrôle s'impose, c'est donc bien en particulier sur ce point du maniement du transfert, à opérer avec beaucoup de précaution nous dit Freud, et nous le savons bien.

Le contrôle doit aider à repérer la place où l'analysant met dans le transfert l'analyste contrôlé, à un moment donné dans la cure.

Le contrôle va aider à explorer les conséquences possibles de cette place, et donc à répondre à des questions pratiques sur la direction de la cure.

⁸ S. Freud, « Observations sur l'amour de transfert », *La technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953, p. 116.

⁹ *Ibidem*, p. 130.

Par exemple, la question du temps pour interpréter : est-il possible à un moment donné d'interpréter, y a-t-il un appui suffisant pour pouvoir interpréter, ou au contraire faut-il rester silencieux devant une menace de fermeture de l'inconscient ? C'est le type de question qui, posée dans le contrôle, s'éclaircit au fil du travail.

Autre question pratique à travailler en contrôle : celle du désir de l'analyste contrôlé. Au regard du transfert, l'analyste opère avec son propre désir, désir qui a émergé dans sa propre cure. Il arrive que l'analyste cède sur son désir à son insu. Par exemple s'il rencontre un trait de l'analysant qui fait identification pour lui-même. Dans ce contexte, le contrôle doit permettre de le reconnaître et de remettre à sa place ce qui a cédé.

Autre question pratique sur la direction de la cure : celle des signifiants de l'analysant. Le transfert, il s'agit de le contrôler à partir de la lettre du texte de l'analysant rapporté par l'analyste en contrôle. Rendre compte d'une cure à son contrôleur exige de l'analyste contrôlé une rigueur différente de la cure analytique. Il doit se soumettre aux signifiants de l'analysant en mettant de côté ses propres signifiants. Il est important que soient rapportés des dires de l'analysant. Différencier avec rigueur, au cours du contrôle, ses propres propos de ceux de son patient aidera l'analyste à n'intervenir dans la cure qu'avec les signifiants de l'analysant.

On peut ainsi multiplier les exemples de questions pratiques sur la direction de la cure à travailler en contrôle : comment ne pas ramener la demande à l'identification ; comment aller dans le sens contraire pour ne pas être à la place de l'idéal du moi et pour être le support du petit *a* qui bouche la béance du sujet ; comment tendre vers la séparation de l'analysant d'avec son idéal, vers la fonction de l'objet *a*. À nouveau, ces questions posées dans le contrôle, s'éclaircissent au fil du travail.

*
* *

Le contrôleur peut à l'occasion occuper chacune des positions de l'agent dans l'un des quatre discours : maître ou mentor pour l'analyste disciple, professeur universitaire pour l'analyste apprenti, sujet contrôlant l'analyste pour le faire travailler, et enfin analyste de l'analyste. Cette dernière position établit le contrôle dans la continuité de l'analyse de l'analyste. C'est celle qui me paraît la plus féconde pour le progrès de la pratique de l'analyste en contrôle. C'est aussi celle qui me paraît en ligne avec l'éthique de la psychanalyse. Le terme analyse de contrôle évoque mieux cet aspect du contrôle que le mot « contrôle » lui-même qui dans sa connotation « surveillance » évoque plutôt le nécessaire accompagnement du chimiste débutant maniant des substances dangereuses, selon le mot de Freud cité plus haut.

De fait, les difficultés rencontrées dans la conduite de la cure par un analyste qui n'est plus un débutant sont assez souvent les symptômes de questions non explorées par cet analyste dans sa propre cure. Le transfert de l'analyste à son contrôleur, et le travail autour du cas contrôlé, prennent alors valeur de prolongation de la cure de l'analyste.

Lorsque le contrôleur est l'analyste de l'analyste, analyste qui éventuellement effectue une tranche supplémentaire, une séance de contrôle peut ainsi être équivalente à une séance d'analyse. C'était la pratique du contrôle que préconisait comme beaucoup d'autres Jean Clavreul¹⁰.

Pour rappeler un peu d'histoire, il y a eu une époque où beaucoup d'analystes, dans les premières générations, pensaient pouvoir pratiquer après avoir effectué eux-mêmes une analyse rapide (pour ne pas dire bâclée) en comparaison de celle qu'ils proposaient à leurs propres patients. C'est Ferenczi qui est l'un des premiers à avoir insisté sur la nécessité pour les futurs analystes d'aller aussi loin que possible dans leur propre analyse¹¹.

Lorsque le contrôle vaut supplément d'analyse, cela permet à l'analyste de travailler à l'occasion des contrôles des questions, par exemple des questions touchant à l'archaïque, qu'il n'avait pas pu traiter lors de sa propre cure.

Est-ce à dire que le contrôle (l'analyse de contrôle) soit la seule voie pour avancer sur certains points ? Autrement dit, est ce que le procès de la cure « classique » ne permet pas, dans certains cas, à l'analyste comme sujet d'accéder à ces problématiques, et que seul le dispositif du contrôle crée les conditions pour que certains points pour certains sujets (devenus analystes) soient traités analytiquement ?

Dans son témoignage de ses contrôles avec Lacan, Élisabeth Geblesco montre largement la place d'un important travail sur des cas d'une part et sur la théorie analytique d'autre part. Cependant elle témoigne aussi d'un amour de transfert qui pour elle semble ancré dans l'archaïque : « Il me semble que l'on peut considérer qu'Élisabeth Geblesco nous raconte une histoire d'amour vécue avec un représentant maternel archaïque¹². » écrit Sophie de Mijolla-Mellor.

Cet amour de transfert à son contrôleur produit des effets sur le sujet du même registre que ceux d'une cure analytique ; et, comme dans chaque analyse, des effets extrêmement spécifiques pour le sujet en contrôle :

« Ce n'est pas un savoir que je viens chercher auprès de vous [...] Ce n'est pas une question de phallus (il me fait répéter), cela a pu être au cours de mes précédents contrôles, peut-être est-ce une marque que je venais chercher, une estampille, mais ici, non. Ce dont il s'agit, c'est bien de l'Être. Et c'est assez

¹⁰ J. Clavreul, *La formation des psychanalystes*, Paris, Hermann, 2010.

¹¹ S. Ferenczi, « Le processus de la formation psychanalytique », *Psychanalyse IV Œuvres complètes 1927-1933*, Paris, 1982, Editions Payot, page 242.

¹² S. de Mijolla-Mellor, « Je l'aimais, il m'aimait aussi... », *Topique*, n° 112, 2010.

effrayant car il y a là des concepts qu'il faudrait aussi délimiter, car, pour l'instant, seule la mystique pourrait en rendre compte. Non que j'attache à ce terme un quelconque sens péjoratif mais il faudrait élucider ce qui est à ce niveau de l'Être¹³. »

L'analyste en contrôle témoigne de la cure qu'il dirige, il s'interroge, il propose des hypothèses, affirmant sa responsabilité de sujet et non d'identification au contrôleur. Il est en question à la fois en tant qu'objet de l'analysant, objet du transfert, et en tant que sujet divisé par ce qu'il peut dire et par ce qu'il ne sait pas.

Le travail de contrôle ne va pas sans difficultés. « Ce qu'on ne peut atteindre en volant, il faut l'atteindre en boitant ; il n'y a pas de honte à boiter dit l'Écriture » écrit Freud citant Friedrich Ruckert¹⁴. Ce qui remet en mémoire le dernier livre de Lucien Israël : *Boiter n'est pas pêcher*¹⁵.

Le transfert de travail à quelques-uns, parmi lesquels le contrôleur, paraît aussi un garant pour maintenir la qualité de la pratique analytique. Le transfert de travail c'est aussi la fonction de l'École, et les « labos »¹⁶ s'efforcent d'y contribuer en partant aussi de ce qu'un analyste peut dire d'une cure qu'il conduit ou qu'il a conduite.

Pour terminer, quelques lignes de Lacan dans le séminaire X *L'angoisse* : « [...] ce séminaire lui-même pourrait se concevoir dans le prolongement de ce qui se passe dans un contrôle [...] et je n'interviendrais que pour donner l'analogie de l'interprétation, à savoir cette addition moyennant quoi quelque chose apparaît, qui donne du sens à ce que vous croyez savoir, et fait apparaître en un éclair ce qu'il est possible de saisir au-delà des limites du savoir¹⁷ ».

¹³ É. Geblesco, *Un amour de transfert...*, op. cit., p. 103.

¹⁴ S. Freud, « Lettre 78 - 20 octobre 1895 », *Lettres à Wilhelm Fließ 1887-1904*, Paris, PUF, 2006, page 189.

¹⁵ L. Israël, *Boiter n'est pas pêcher*, Paris, Denoël, 1989.

¹⁶ S. Rabinovitch, « Laboratoires, quelle clinique ? », É. du Boucher, « Laboratoires de pratique analytique », *Carnets de l'EpSF*, n° 85.

¹⁷ J. Lacan, séminaire X, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004, page 26.